



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILFRID-  
BEAUDIN EN RESPECTANT LA DISTANCIATION SOCIALE, LE  
MERCREDI 09 Septembre 2020 À 19h00.

**Sont présent(e)s :**

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant, conseiller :	siège no : 1
M <sup>me</sup> Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège no : 3
M <sup>me</sup> Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M <sup>me</sup> Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M <sup>me</sup> Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00. 13 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
  - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
    - 4.1.1. COVID-19 – Bilan des activités
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
  - 6.2. Dépôt des états financiers au 31 août 2020
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
9. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1. Nomination de membres du conseil au CCU 2020-2022
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
12. VARIA
  - 12.1. \_\_\_\_\_
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-09-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EB 6B

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Diane Lebrasseur

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-09-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2020**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 Août 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Line Larouche

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 Août 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS**

Monsieur le maire a informé la population que la caisse populaire Desjardins de Port-Cartier est à la recherche de gens pour combler deux postes à temps partiel en vue de la réouverture du comptoir à Baie-Trinité. Il faut envoyer le CV au directeur général de la caisse.

Madame Line Larouche remercie la population pour la bonne conduite durant les feux d'artifice du 5 septembre dernier.

Madame Nancy Charpentier informe la population que le CLSC possède des services de commissions, de transport adapté et de popote roulante pour les gens à mobilité réduite et âgés.

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

**CISSS-CN** : En raison du contexte pandémique actuel, le CISSS-CN nous informe qu'il n'y aura pas d'exercices d'évacuation réalisés cette année dans les résidences accueillant des personnes présentant des limitations à l'évacuation (RPA, RI-RTF, ou autres. Afin de pallier l'absence d'exercices, le CISSS-CN fait appel à notre service de sécurité incendie pour valider certaines informations.

**Urba Solutions** : Cartons promotionnels et cartes d'affaires disponibles à la Municipalité en cas de besoin pour des études de caractérisation (test de sol) jusqu'en décembre pour les projets d'installations septique.

**2020-09-03 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 août 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;



**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Thérèse Harrisson

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 août 2020, au montant de 89 852,24 \$ et d'autoriser le paiement;

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-09-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2020;**

**ATTENDU QUE** les états financiers intérimaires au 31 août 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Nancy Charpentier

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-09-05 ACTE DE VENTES – VENTES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2019 DU 83 ROUTE 138 ET DU 64 RUE POULIN À BAIE-TRINITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** le 83 route 138 et le 64 rue Poulin ont fait l'objet de vente pour non-paiement des taxes 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le délai d'un (1) an suivant l'adjudication des immeubles est écoulé;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Baie-Trinité devient propriétaire absolu de ces immeubles;

**CONSIDÉRANT QUE** des actes de vente entre la Municipalité de Baie-Trinité et la MRC de Manicouagan sont nécessaires afin d'officialiser ces adjudications;

**CONSIDÉRANT QUE** ces actes de vente devront être consentis en minute devant le notaire de notre choix;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Carole Jourdain

**DE** mandater l'étude Mélanie Boulay notaire Inc. pour la réalisation de ces actes de ventes;

**QUE** les frais liés aux services de notariat soient assumés par la Municipalité pour le 83 route 138 et un éventuel acheteur pour le 64 rue Poulin;

**QUE** messieurs Étienne Baillargeon, maire et Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les actes de vente et tous documents relatifs au dossier.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-09-06 NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL AU CCU 2020-2022**

**CONSIDÉRANT QUE** le renouvellement des membres du CCU est effectif depuis le 8 mai 2020;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire pour le conseil de la municipalité de Baie-Trinité d'avoir un CCU fonctionnel dans le but de rendre des décisions sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** le règlement 2001-04 ayant pour objet la création d'un comité consultatif d'urbanisme pour la municipalité de Baie Trinité;

**CONSIDÉRANT QU'**il doit y avoir deux conseillères municipales et trois citoyens au sein du CCU tel que prescrit par le règlement 2004-01 article 5;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Nancy Charpentier

**De** nommer comme représentant municipal au CCU de la municipalité de Baie Trinité;

MME : Diane Lebrasseur, conseillère siège #2  
MME : Thérèse Harrisson, conseillère siège #4

et de nommer les trois membres suivants;

**M. Marcel Poulin**  
**M. Claude Thériault**  
**MME. Doris Beaudin**

Comme représentants citoyens au CCU de la municipalité de Baie Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**VARIA**

Aucun varia

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Raymond Lefrançois : Quand l'asphalte sur la rue Monique va être faite ?

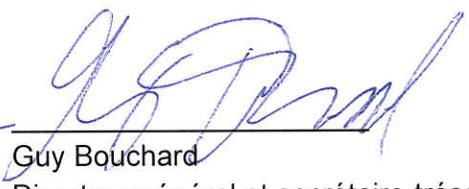
Mme. Madeleine Dumas : Qu'allons-nous faire avec le 83 route 138 ?

**2020-09-07 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Line Larouche

DE lever l'assemblée il est 19h15.

  
Étienne Baillargeon  
Maire

  
Guy Bouchard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

  
Étienne Baillargeon  
Maire